

Ecole Marie Laurencin

11 avenue de la gare

49125 Tiercé

02.41.42.67.80

PROCES VERBAL

Conseil d'école n°3

Du vendredi 8 juin 2012

Le Conseil d'Ecole débute à 18h00.

Etaient présents

Mr FABIUS, Inspecteur de l'Education Nationale circonscription Angers 6

Enseignants : Mmes BILY, LEROY DIAS, PAPIN, GAINARD, LECOMTE

Parents d'élèves : Mmes BOSTEAU, DUBOIS, GUERIN

Mrs BLASI, POLI, SAINT JEAN

Atsems : Melles ALBERT, GAULTIER

Mairie : Mr DURANTON

DDEN : Mr DAIGUSON

Etaient excusés :

Mr SEGUIN, maire de Tiercé

Mme JULIEN, enseignante (hospitalisation)

1/ Relecture du conseil précédent

Adopté en l'état.

2/ effectifs au 08 mai 2012 pour la rentrée prochaine

TPS (enfants nés en 2010) : 22

PS (enfants nés en 2009) : 47 (17 de cette année, 2 enfants inscrits non présents cette année, 28 nouvelles inscriptions)

MS (enfants nés en 2008) : 44 (4 inscriptions + 40 enfants déjà scolarisés)

GS (enfants nés en 2007) : 59 (58 déjà scolarisés cette année + 1 inscription)

Soit un effectif provisoire de 172 enfants.

3. organisation éventuelle pour la rentrée 2012

Tout d'abord un changement dans l'équipe pédagogique : Mme Lecomte quitte l'école et sera remplacée par Mme Patricia LARDEUX.

Stéphanie Beaumier et Virginie Percevault qui assuraient les compléments de temps partiel et décharge de direction quittent également l'école. Mme Anémone Blanchard est nommée pour assurer le quart temps de Cécile Julien et la décharge de direction. Le complément de Chloé Papin n'est pas encore connu.

Après ouverture de la 7^{ème} classe, nous pourrions avoir la répartition suivante :

Classe 1 : Karine BILY TPS/ éventuellement quelques PS

Classe 2 : Cécile JULIEN PS. La classe de Mme JULIEN sera transférée dans l'actuel dortoir.

Classe 3 : Chloé PAPIN PS/MS

Classe 4 : non connu à ce jour PS/MS

Classe 5 : Anne LEROY DIAS MS/GS

Classe 6 : Patricia LARDEUX GS

Classe 7 : Sylviane GAIGNARD MS/GS

Cette organisation n'est pas définitive, de nouvelles inscriptions, des déménagements ou des impératifs d'ordre pédagogique pourraient amener des modifications.

Un point sur les actions pédagogiques menées tout au long de l'année a été fait :

- Projet cirque
- Actions concernant l'enrichissement au niveau du lexique
- Mise en place progressive pour tous les niveaux de l'école d'un cahier de feuilles de route

4/ Sorties et fête de fin d'année.

Comme nous l'avions annoncé lors des conseils précédents aucune classe ne fera de sortie payante.

Des pique-niques seront organisés pour clôturer l'année scolaire :

Les grandes sections piqueniqueront avec les CP le 14 juin au Rondeau. , puis visiteront l'école et feront connaissance avec ce nouveau lieu.

Le mardi 3 juillet, les classes de Karine et Cécile pique-niqueront au centre social.

Le mardi 3 juillet, les classes de Sylviane, de Chloé et les moyens d' Anne pique-niqueront au stade.

Les moyens de Sylviane ont visité la caserne des pompiers le jeudi 7 juin.

La fête de l'école aura lieu le samedi 30 juin au matin (début du spectacle à 10h00) et se prolongera au stade avec repas et jeux proposés par l'apeep.

A la suite de notre fête, les nouvelles familles sont invitées à partir de 11h00 pour visiter l'école et rencontrer l'équipe.

5/ Travaux Mairie

Les travaux de la salle des atsems et de la salle des maîtres à l'étage seront finalisés pendant l'été.

L'actuel dortoir fera l'objet de travaux divers pour pouvoir être transformé en classe.

L'actuelle salle des atsems sera finalement transformée pour :

- Accueillir la photocopieuse
- Installer l'ancien ordinateur du bureau de la direction
- Entreposer les lits qui serviront au dortoir « volant » installé tous les jours dans la classe 1.

Le point sera fait avec la mairie pour pouvoir compter sur une personne supplémentaire pour assurer le ménage de la 7^{ème} classe.

6/ Questions des parents.

Questions pour l'école

1/ Comment vont s'organiser les travaux pour la nouvelle classe, effectifs, répartition des élèves, quel niveau dans cette classe ?

Travaux envisagés pour l'ouverture de la nouvelle classe ? Comment comptez-vous accueillir les élèves et leurs parents dans des conditions correctes ?

Tout d'abord, nous rappelons que l'école a déjà accueilli 7 classes et que cela s'est fait dans des conditions correctes.

En partenariat avec la mairie, nous allons finaliser la liste des travaux à effectuer pour la 7^{ème} classe. Le service technique de la mairie est déjà en grande partie au courant des travaux demandés pour cette nouvelle classe (peinture et réfection du couloir avec les porte manteaux, pose d'étagères, pose d'un tableau, réfection des toilettes, pose de porte pour faire un placard...)

2/ Comment vont être répartis les élèves pour la rentrée prochaine ?

Voir répartition dans les classes plus haut.

3/ Quelle organisation pour les siestes des TPS, PS et le repos des MS ?

Les tout petits et les petits seront répartis dans 3 dortoirs :

Pour les tout-petits et les petits, 3 dortoirs :

Le dortoir de la classe 2

La pièce attenante à la salle des atsems

La classe 1 transformée en dortoir l'après- midi.

Les moyennes sections se reposeront dans la classe 3 (actuellement la classe de Mme Julien) et dans la classe 4 (actuellement la classe de Mme Papin).

4/ Serait-il possible d'avoir un ordre du jour plus détaillé, plus complet avec tous les sujets qui seront abordés ?

La question a été abordée avec les parents présents. Une communication plus étroite entre les parents élus, le corps enseignant et la mairie devrait pouvoir être mise en place.

Questions pour la mairie

1/ Pourquoi la mairie ne s'est-elle pas opposée à la demande d'ouverture de classe, ce qui engendre la fermeture d'une classe au Rondeau et par conséquent la non-utilisation de deux modules neufs ?

La réponse a été donnée dans un courrier émanant de Mr L'inspecteur (voir courrier joint)

2/ Peut-on trouver une solution au problème de parking (même temporaire) dès la rentrée prochaine ?

Réponse de Mr Duranton :

1^{ère} hypothèse : les travaux de réfection concernant la globalité du parking peuvent commencer en octobre.

2^{ème} hypothèse : les travaux de réfection ne peuvent pas commencer rapidement, auquel cas la mairie s'engage à faire un tracé provisoire en attendant les travaux définitifs.

3/Garderie : Pourquoi pas à l'école comme les primaires ?

La garderie relève d'une compétence communautaire et non municipale. Cependant, le souhait principal reste que les enfants soient concentrés sur un même lieu.

Toutefois, la question sera posée de manière officielle, ainsi que la question sur une éventuelle possibilité de pédibus ralliant la garderie à l'école.

4/ Est-ce qu'un décalage des heures du repas entre les maternelles et les primaires serait possible ? Quelle(s) solution(s) au bruit dont se plaignent les enfants ?

Mr Duranton rappelle que 380 à 390 enfants déjeunent tous les jours au restaurant scolaire. La rotation importante des cars et le changement régulier du personnel de transport nuit au bon fonctionnement de la pose méridienne.

L'organisation est donc à revoir avec la société de transport.

De plus, la décision suivante a été prise : A la sortie de 16h30, les enfants de la garderie rejoindront le bus par la porte de la petite cour pour éviter l'engorgement au niveau du petit portail.

Fin du conseil d'école : 20h15

La secrétaire de séance,

Anne LEROY DIAS

La directrice de l'école,

Karine BILY